

**DECISION SUR UNE POLITIQUE DE DEFENSE
ET DE SECURITE COMMUNE
Doc. Ass/AU/3(I) Add. 4**

La Conférence :

SE FELICITANT de l'initiative du Colonel Muammar Gaddafi, guide de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne, sur la création d'une armée africaine unique ;

1. **SOULIGNE** la nécessité d'une politique africaine commune de défense et de sécurité dans le contexte de l'Acte constitutif de l'Union africaine ;
2. **DEMANDE** au Président de la Conférence de mettre sur pied un groupe d'experts chargé d'examiner tous les aspects liés à la mise en place d'une politique de défense et de sécurité commune, et de soumettre des recommandations à la prochaine session ordinaire de la Conférence, pour examen.